

**Claudy SIAR
Tropiques FM**

Paris, le 14 novembre 2014

Madame Valérie Rousseau gérante de paille, prête-nom, son compagnon Monsieur Stéphane Mouangué cogérant de fait, leur fille Victoria Mouangué, cogérante de fait...

Je vous adresse un courrier collégial car ce n'est plus un secret pour personne que vous assurez une cogérance de fait.

Après avoir maltraité des salariés, vous les avez licencié, mis un terme à plusieurs contrats et poussé à la démission de précieux collaborateurs.

Tout cela a été commis sur une période de huit mois.

Les décisions unilatérales que vous avez prises l'ont été sans l'accord des associés.

Les personnes arbitrairement remerciées sont :

- Gino Tacafred : animateur.

- Céline Guillaume animatrice : licenciée à son retour de congé maternité.

Il vous aura fallu deux tentatives maladroites de licenciement pour arriver à vos fins. Elle a entamé une procédure qui coûtera cher à la société car nous sommes en tort.

- Florelle Manda animatrice : elle réalisait les meilleures audiences Médiamétrie. On ne sait pas encore quelles suites judiciaires celle-ci donnera à son éviction.

Josselyne Jean-Gilles responsable de la régie publicitaire : elle a été remerciée après plus de quatre années de fructueuses collaborations. Elle se retrouve sans indemnités et vit avec un enfant à charge.

Là encore, nous nous exposons à des poursuites.

- Éric Thérèse responsable d'antenne : humilié dans ses fonctions, puis poussé à la démission.

Le point commun entre toutes ces personnes est de refuser le "coup d'état" que votre clan familial tente de finaliser à Tropiques FM.

Elles sont professionnelles et compétentes mais ne courbent pas l'échine face

à vos comportements inqualifiables.

Vous usez de la stratégie de l'intimidation pour faire taire toutes velléités de contestations au sein de l'entreprise.

Pensez-vous que j'ai créé cette radio pour que mes compatriotes salariés de TropiquesFM, que vous qualifiez de récalcitrants soient maltraités, humiliés ?

Vous appliquez également ces méthodes autoritaires et abjectes sur les personnalités des français d'outre-mer.

Le boycott récent plus ou moins subtil d'Admiral T l'artiste le plus populaire de ces dernières années, ou, assumé contre Dédé St Prix, véritable icône des musiques patrimoniales, ainsi que de Medhy Custos, Krys et de tant d'autres est intolérable, aberrant.

D'autres artistes subissent la même "punition".

La raison est connue de tous. Ils ont eux aussi osé dénoncer vos pratiques qui vont à l'encontre des intérêts de leur communauté.

Ils sont nombreux à partager cet avis et vous n'allez pas tarder à le savoir.

Nous ne laisserons plus triompher la violence sur autrui ni piétiner tout ce qui a été construit.

Je me suis tu durant deux ans et demi.

C'est fini.

Vous n'avez pas mis à profit cette période de discussions et de réflexions pour mettre un terme à vos agissements méprisants envers les ultramarins.

Désormais les membres de ma communauté doivent savoir ce qui se joue à TropiquesFM. Chacun comprendra que les intérêts des nôtres sont en péril. Leur radio est la proie d'un triumvirat sans scrupules ni respect pour nous.

La communauté des français d'outre-mer n'est pas composée de lâches comme vous semblez le penser.

Dois-je vous rappeler que TropiquesFM a été fondée pour cette communauté et non pour devenir le jouet de votre clan familial ? Imaginez-vous pouvoir profiter d'un bien mal acquis obtenu par la trahison, l'abus de confiance, les manigances et les menaces ?

Je regrette chaque jour de vous avoir fait confiance en vous intégrant à ce grand projet radiophonique dédié à la communauté ultramarine.

Vous êtes étrangers à toutes nos préoccupations de partage des identités, de mise en valeur des actions et des ambitions des uns et des autres. Vous le prouvez chaque jour.

Vous n'instaurez aucun dialogue au sein de notre société confortés dans ce que vous croyez être une victoire acquise.

En ces temps de grand chômage vous privez de tous revenus des compatriotes/collaborateurs pour satisfaire et achever votre plan de contrôle total sur Tropiques FM. Certains sont en dépression.

Votre manque d'humanité est haïssable et intolérable.

En conséquence, je vous demande par la présente de surseoir à tous licenciements et exige la réintégration de Gino Tacafred, Céline Guillaume, Florelle Manda et Josselyne Jean-Gilles.

***Sachez que nous restons ouverts au dialogue.
Je vous invite donc à convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les plus brefs délais afin d'évoquer tous ces sujets.***

Dans le cas contraire, je reprendrai mon entière liberté d'actions.

Bien à vous